

Communiqué de Presse

Paris, le 28 juillet 2006

La Société Générale accentue ses actions en faveur du micro-crédit professionnel et signe un partenariat avec l'Adie (Association pour le droit à l'initiative économique)

Engagée depuis plus de trois ans en faveur du micro crédit à l'étranger, présente au capital de la société d'investissement Micro Cred, la Société Générale, représentée par Didier Alix, Directeur Général Adjoint en charge des particuliers et des entreprises, a signé ce jour une convention de partenariat avec l'Adie et sa Présidente, Maria Nowak.

Par cet accord national avec l'Adie, la Société Générale confirme son engagement en faveur du micro-crédit professionnel en France.

Il prévoit la mise en place d'une ligne de crédit à l'Adie, destinée au refinancement des prêts solidaires accordés aux chômeurs et Rmistes créateurs d'entreprise, une participation au risque et une subvention d'accompagnement.

Cette ligne de crédit permet à l'Adie de gérer directement des prêts aux chômeurs et allocataires des minima sociaux créateurs d'entreprise. Ces prêts d'un montant maximum de 5000 € sont complétés le cas échéant par des primes régionales, de prêts d'honneur ou des avances remboursables gérés par le compte de l'Etat. Le taux de succès des entreprises créées est de 64% à 2 ans et le taux de pertes de 3,2%.

Outre la mise en place de cette ligne de refinancement, le partenariat avec l'Adie est articulé autour des axes suivants :

- l'accompagnement bancaire des créateurs d'entreprise adressés par l'Adie à la Société Générale ;
- la prescription du prêt solidaire Adie auprès des prospects/clients qui relèveraient de son intervention ;
- la rencontre avec les partenaires Adie aux différents échelons opérationnels pour favoriser les échanges.

SERVICE DE PRESSE
SOCIÉTÉ GÉNÉRALE

Stéphanie CARSON-PARKER
+33 (0)1 42 14 95 77
Hélène AGABRIEL
+33 (0)1 41 45 97 13

Laura SCHALK
+33 (0)1 42 14 52 86
Mireille MOURTADA
+33 (0)1 42 14 58 19

COMM/PRSE
Tour Société Générale
92972 Paris La Défense cedex
France
Fax: +33 (0)1 42 14 28 98
www.socgen.com

SOCIÉTÉ GÉNÉRALE
Société Anonyme au capital
de 548.431.403,75 EUR
552 120 222 RCS PARIS

En outre, le personnel de la banque, actif ou retraité, qui le souhaiterait, pourrait participer à des actions de bénévolat à titre individuel ou dans le cadre d'associations existantes comme, par exemple, Talents et Partage.

En France, la Société Générale soutient d'ores et déjà les créateurs d'entreprises, notamment via l'octroi de prêts à la création ou à l'investissement, accompagnée par son réseau partenaire France Initiative Réseau et apporte son appui à la Fondation pour la deuxième chance.

A l'étranger, le Groupe compte parmi les acteurs majeurs du micro-crédit en Afrique et en Europe Centrale. Il s'appuie sur son réseau de banque de détail et refinance ainsi 22 institutions de micro-finance dans dix pays (*Bénin, Burkina Faso, Ghana, Jordanie, Madagascar, Maroc, Sénégal, Roumanie, Russie, Tunisie*). Les concours alloués sont des lignes de découvert et des crédits à court ou moyen terme. Ils visent à favoriser la croissance des institutions de micro-finance et leur donnent l'opportunité de construire un historique de crédit qui renforce leur crédibilité. Ces institutions distribuent globalement 320 M EUR à plus de 730 000 bénéficiaires.

En 2005, la Société Générale est intervenue au cours de différents séminaires ou ateliers de travail sur la microfinance. Elle a co-sponsorisé avec sa filiale marocaine le 1^{er} Forum de la microfinance au Maroc.

Parallèlement à ces interventions directes, la Société Générale a pris en juillet 2005 une participation de 3 MEUR dans le capital de la société d'investissement MicroCred, initiée par PlanetFinance. MicroCred envisage de créer ou d'investir dans plusieurs institutions de microfinance dans les cinq années à venir afin de toucher 300 000 microentrepreneurs dans les pays les plus pauvres du monde.

Commentant la conclusion de cet accord, Didier Alix a déclaré : « à l'instar de ce que nous faisons déjà à l'étranger dans de nombreux pays, nous nous réjouissons de cette nouvelle collaboration avec l'Adie qui va lui permettre d'amplifier son action dans le secteur du micro-crédit professionnel et à certains de nos concitoyens de trouver ou de retrouver une nouvelle activité ».

Pour sa part, Marie Nowak a indiqué : « L'Adie est une association reconnue d'utilité publique dont le but est d'ouvrir l'accès au crédit à tous. Aussi, nous sommes très heureux de signer ce partenariat avec la Société Générale, à l'instar de ceux que nous avons avec les autres groupes bancaires. »

Société Générale

Société Générale est l'un des tout premiers groupes de services financiers de la zone euro. Avec plus de 103 000 personnes dans le monde, son activité se concentre autour de trois grands métiers :

- Réseaux de détail & Services financiers qui comptent plus de 19,8 millions de clients particuliers en France et à l'international.
- Gestions d'actifs & Services aux investisseurs, où le Groupe compte parmi les principales banques de la zone euro avec 1 521 milliards d'euros en conservation et 402 milliards d'euros sous gestion à fin mars 2006.
- Banque de financement & d'investissement, Société Générale Corporate and Investment Banking se classe durablement parmi les leaders européens et mondiaux en marché de capitaux en euro, produits dérivés, et financements structurés.

La Société Générale figure dans les cinq principaux indices internationaux de développement durable.

www.socgen.com

ADIE

L'Adie est une association loi 1901 qui aide des personnes exclues du marché du travail et du système bancaire classique à créer leur propre emploi. Elle a été créée en 1989 par Maria Nowak en adaptant à la France le principe du microcrédit. L'Adie a financé et accompagné plus de 35 000 entreprises créées par des chômeurs et des allocataires du RMI générant 42 000 emplois. Elle couvre tout le territoire national avec un réseau de 22 délégations régionales, 110 antennes et 380 permanences.

www.adie.org

« L'Adie, le microcrédit pour créer votre emploi »